

**Numéro spécial**

Septembre 2009

## Le dispositif d'animation du territoire Valence Drôme Ardèche Centre

### Le Contrat de Développement Rhône-Alpes Valence Drôme Ardèche Centre

Conclu pour une durée de cinq années entre les 105 communes de Valence Drôme Ardèche Centre, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Ardèche, le CDRA permet de mobiliser un soutien financier pour contribuer à la réalisation d'actions visant au développement du territoire sur différents aspects : cadre de vie, développement économique, services...

### **L'animation, un élément indispensable à la réalisation d'un projet local**

Le développement des territoires repose sur la capacité des acteurs à travailler ensemble, construire des projets, développer des réseaux, valoriser des complémentarités. Réussir un projet c'est partir sur des bases connues, définir un objectif atteignable et mobiliser des moyens, auprès de multiples partenaires. Pour cela une équipe d'animation adaptée et coordonnée est indispensable.

### L'animation du territoire : une priorité

Au sein du contrat de territoire une part importante est dédiée à l'animation et au soutien de l'ingénierie de développement. Ainsi ce sont 13.5 équivalents temps pleins qui sont financés par la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Ardèche pour accompagner les porteurs de projets. Ils permettent la mise en œuvre du contrat et de ses actions thématiques. Ils apportent un appui technique aux porteurs de projets (montage des projets et des dossiers de demande de subventions).



### Un dispositif de mise en œuvre partenarial et souple

Le dispositif mis en place pour la phase de gestion du CDRA est un dispositif partenarial qui évite la multiplication des structures. Le CDRA est porté par le SMEOV (Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux) via une convention de mandat administratif d'intérêt commun. Solution administrative souple, elle permet la réalisation d'actions transversales (études, communication...) et le développement des partenariats avec des acteurs publics ou privés qui interviennent sur des thèmes spécifiques.

### Un dispositif transparent

Pour permettre une bonne communication et pour améliorer la lisibilité du dispositif d'animation du territoire, le comité de pilotage du CDRA a décidé de diffuser cette lettre d'information. Elle a pour objectif de mieux identifier les chargés de mission intervenant dans le cadre du CDRA VALDAC, leur champ d'expertise et leurs coordonnées. Les chargés de mission sont au service du territoire dans son ensemble : communes, intercommunalités, associations et entreprises qui souhaitent être accompagnées dans le montage d'un projet de développement, la recherche de financements ou bénéficier d'une expertise sur un champ particulier.

Ce dispositif permet ainsi une mutualisation des moyens au travers de spécialistes qui travaillent en complémentarité, et non en concurrence, des structures existantes, au service des habitants et des acteurs du territoire.

**Yves CHASTAN, Président du SMEOV, mandataire  
du CDRA VALDAC**  
**Pierre-Antoine LANDEL, Chef de projet du CDRA  
VALDAC**  
**Marianne ORY, Conseillère régionale, Rapporteur  
du CDRA VALDAC**

**Les études réalisées et disponibles en téléchargement sur le site internet**  
**Pour tous renseignements**  
**[www.valdac.fr](http://www.valdac.fr)**

**Général :**

- **Elaboration du projet de territoire CDRA VALDAC – Diagnostic stratégique** – RCT Septembre 2005  
Le territoire, les personnes, l'emploi, les dynamiques territoriales

**Economie Sociale et Solidaire :**

- **L'Economie Sociale et Solidaire : Un secteur employeur en développement dans Valence-Drôme-Ardèche-Centre** - Association d'Informations et de Recherche en Economie Sociale (AIRES) - septembre 2009  
Connaissance du poids et de la qualité des structures de l'ESS du territoire. Analyse de la dimension emploi et de ses caractéristiques au sein de ce secteur d'activité

**Agriculture :**

- **Diagnostic préalable au Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural** Compilation de différentes données selon les 3 types d'utilisation des espaces ruraux : production, résidence et loisirs, environnement - SMEOV – 2007

**Sport :**

- **Schéma de cohérence des équipements sportifs et de loisirs sur le territoire VALDAC**  
*Association Observation des Dynamiques et du Développement Territorial (ODDT)* - Janvier 2009.  
Etat des lieux des équipements du territoire, diagnostic opérationnel, accompagnement à l'élaboration du schéma de cohérence

**Services à la personne :**

- **Schéma de cohérence des équipements petite enfance**– ACEPP – 2007  
Etat des lieux sur l'existant des équipements et des services, des dispositifs en lien avec la petite enfance et analyse démographique de la population.
- **Analyse des besoins en fonctionnement des structures petite enfance** – ACEPP – 2008  
Enquête auprès des structures petites enfance du territoire valdac

**Aménagement de l'espace :**

- **Habitat : Diagnostic Habitat du CDRA VALDAC** – Cabinet Stratis – 2006  
Diagnostic du contexte socio-démographique et résidentiel du marché du logement neuf et ancien, estimation des besoins en logements et propositions d'orientations
- **Foncier : Diagnostic Foncier du CDRA VALDAC** – SAFER Rhône-Alpes – 2006  
Analyse globale des usages des sols et de leurs évolutions (entre 1999 et 2005)  
Analyse spécifique des dynamiques foncières pour l'habitat, le développement économique et l'agriculture/milieu naturel et propositions d'orientations
- **Rhône : Schéma Directeur d'aménagement du Rhône et affluents** – Cabinet Ariane Développement Local – 2008  
Recensement des projets en lien avec le fleuve et les affluents, définition des enjeux liés au fleuve sur le territoire de VALDAC. Orientations stratégiques de développement autour du fleuve et en direction des vallées transversales.
- **Energie : Diagnostic Energie simplifié sur le VALDAC** – ADIL26/Polenergie – 2006  
Etat des lieux de l'énergie sur le territoire et consommations communales et de l'habitat. Propositions pour agir localement